

Administratif

- Enquête de climat scolaire et victimation auprès des élèves de CM1-CM2
- Filles et garçons sur le chemin de l'égalité

Pédagogie

- Semaine des langues du 4 au 8 avril
- Guide « La compréhension au cours moyen »
- Attestation du savoir-nager en sécurité

Evènement

- Appel à projets artistiques, culturels et scientifiques
- Invitation JPA / Webinaire classes de découverte
- Commission écoles fleuries 2021-2022
- Appel à projets pédagogiques – Altérité et vivre ensemble, pourquoi pas ?
- Journée de la Régionale Franche Comté APMEP 2022
- Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme
- Ateliers sciences, arts et botanique pour les scolaires
- Document ressources pour le projet départemental Valeurs de la République
- Concours Printemps du Livre Jeunesse 2022

Semaine des langues du 4 au 8 avril

- [Formulaire « Semaine des langues 2022 »](#)
- [Flyer](#)
- [Défi 1](#)
- [Défi 2](#)
- [Défi 3](#)
- [Défi 4](#)

Appel à projets artistiques, culturels et scientifiques

Dans le cadre de l'objectif du 100 % EAC, l'appel à projets artistiques, culturels et scientifiques régional est lancé en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté.

Cet appel, qui permettra de financer des projets EAC pour l'année 2022-23, est identique à celui de l'année passée. Il se décline, pour les écoles, en 3 formats différents à destination des écoles de l'enseignement public :

- **format 12 heures** : il permet de financer 12 heures de pratique artistique pour une classe ; dans ce cas, la coopérative scolaire reçoit du rectorat une subvention de 720 € ;

- **format atelier scientifique** : subvention maximale de 500 € envoyée par le rectorat aux coopératives scolaires pour financer des ateliers scientifiques.

- **format libre 20 heures minimum** : il s'agit ici de financer un projet CM2-6^{ème} de 20 heures ou plus (pour une ou plusieurs classes). Il doit être porté par une structure culturelle ou un acteur culturel (théâtres, musées, CAUE, compagnies indépendantes de théâtre, de danse, associations et collectifs d'artistes plasticiens...) identifiés par la DRAC qui leur versera directement une subvention au tarif de 60 € de l'heure.

Attention : seul le collège dépose le dossier via ADAGE, en mentionnant la ou les école(s) associée(s). Une école peut donc tout à fait contacter un collège et lui proposer de déposer avec lui ce projet de liaison.

Les écoles demeurent libres (et sont même encouragées) à rajouter des heures, une billetterie, un transport, etc. qu'elles financent elles-mêmes.

Afin d'être accompagnées au mieux, il est demandé aux écoles de prendre contact avec les conseillers pédagogiques départementaux. Cette prise de contact ne présume pas d'une acceptation automatique du dossier par la commission qui sera amenée à se prononcer sur la recevabilité des projets selon des critères artistiques et pédagogiques ainsi que sur leur financement en fonction du budget disponible comme du critère de priorité des établissements (enseignement prioritaire et ruralité).

Enfin, dans le cadre du bicentenaire Pasteur, une attention particulière sera apportée aux projets en rapport avec cette thématique, aussi bien dans le format « atelier scientifique » que le « format 12 heures ».

Les dossiers sont à déposer **sur l'application ADAGE d'ici le 10 mai, dernier délai**. Les commissions se réuniront en juin 2022.

Vous trouverez, ci-dessous, un document de synthèse récapitulant ces différentes informations.

Invitation JPA / Webinaire classes de découverte

JPA organise le **30 mars de 15h30 à 17h00** un webinaire sur le départ en classes de découvertes, en partenariat avec le SNUIPP-FSU, l'UNSA Education et le SGEN-CFDT.

Ce webinaire s'adresse aux enseignants du premier degré. Notamment ceux qui envisagent d'organiser pour la première fois un séjour.

Seront abordés :

- Les freins au départ et l'intérêt des séjours,
- Différents focus sur les types de séjours ainsi que le montage pédagogique,
- L'accompagnement des élèves au départ et la prise en charge de la vie quotidienne,
- Enfin les ressources financières et la présentation des organisateurs de séjours membres de la JPA.

Un rapide panorama juridique complétera nos échanges.

Les participants pourront poser toutes leurs questions grâce à notre tchat en direct. Les différents intervenants (enseignants, parents, directeur d'Ecole, organisateurs de séjours...) y répondront.

Pour s'inscrire : <https://cutt.ly/fAoWA2E>

- [Flyer invitation](#)

Commission écoles fleuries 2021-2022

La date limite des inscriptions est fixée au vendredi 15 avril 2022.

Les dossiers d'inscription sont à renvoyer aux membres de la commission "Ecoles fleuries" :

- Mme Fouquet Brigitte, a.larriere@wanadoo.fr
- Mme Clement Sylvie, smsclement@orange.fr
- Mme Oudot Annie, annie.oudot@orange.fr

Télécharger les documents :

<https://filesender.renater.fr/?s=download&token=6da1bcbe-7067-4115-9a6d-de032b68579a>

Appel à projets pédagogiques – Altérité et vivre ensemble, pourquoi pas ?

Je vous transmets pour information cet appel à projets porté par l'association **ADOSEN Prévention santé - MGEN**, agréée par le MENJS, et qui accompagne la communauté éducative dans la sensibilisation et la promotion de la santé, la citoyenneté et la solidarité.

Après deux ans de crise sanitaire, une augmentation du harcèlement, du cyber-harcèlement et des discriminations en tout genre a été observée et l'association souhaite **répondre aux besoins de la communauté éducative** de la façon la plus complète possible : financement, accompagnement, valorisation et proposition d'outils adaptés à leurs projets.

Pour 2022, son **appel à projets pédagogiques** concerne la thématique de l'**altérité et du vivre ensemble** et particulièrement les sous-thématiques suivantes : le handicap, les discriminations de sexe, de genre ou

d'orientation sexuelle, les différences culturelles et les différences physiques, mais d'autres peuvent exister. Une enveloppe de 30 000 euros sera distribuée aux lauréats, dans la limite de **1 500 euros par projet**.

Un **soutien concernant le développement des projets** sera également proposé aux lauréats, à travers des **outils et ressources pédagogiques**, ainsi qu'un **accompagnement humain** grâce aux volontaires et militants de l'association.

Les projets, à **déposer avant le 20 mai 2022**, devront notamment présenter un caractère **innovant**, impliquer et **responsabiliser durablement les élèves**, répondre à un besoin de l'école ou l'établissement scolaire et **reposer sur un budget clair et détaillé** (incluant la part demandée à l'association). Toutes les informations et le formulaire de candidature sont à retrouver sur <https://adosen-sante.com/appel-a-projets-pedagogiques/>.

Au regard des actions et projets que vous menez dans le cadre de pHARe il nous a semblé important de partager avec vous cette information.

N'hésitez pas à nous solliciter pour toute précision ou accompagnement dans la rédaction du projet.

Journée de la Régionale Franche Comté APMEP 2022

La Régionale Franche-Comté de l'APMEP (Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public) organise sa journée annuelle le mercredi 16 mars dans le laboratoire de mathématiques dans les locaux du lycée de Luxeuil-les-bains.

- [Programme de la journée](#)

Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme

La semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme aura lieu cette année du 21 au 27 mars 2022.

Afin de recenser les actions engagées dans les écoles publiques et privées sous contrat de l'académie, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous.

https://ppe.orion.education.fr/academie/itw/answer/bsg2eSBIPETTb_qx6ptFSw

Celui-ci donne accès à un court formulaire permettant aux équipes de faire connaître leurs éventuels projets. **Ce formulaire est à renseigner pour le 16 mars au plus tard.**

Ateliers sciences, arts et botanique pour les scolaires

Dans le cadre des activités de la FABRIKÀ, vous trouverez ci-joint les ateliers et visites... proposés gratuitement et toute l'année (hors vacances scolaires) par le service Sciences arts et culture de l'université de Franche-Comté **aux élèves et groupes de la région à partir de la grande section de maternelle jusqu'au lycée.**



- [Proposition pour les scolaires](#)

Concours Printemps du Livre Jeunesse 2022

Depuis plusieurs années l'atelier Canopé 70, la DSDEN70, le Conseil Départemental de la Haute-Saône, la DRAC et des collectivités locales organisent en partenariat le Printemps du Livre Jeunesse (PLJ70). Cette manifestation itinérante se déroulera pour son édition 2022 le 7 mai à Jussey sur les terres de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône avec un salon public accueillant ateliers, animations, auteurs, éditeurs, ...

En complément de cette partie salon public de cette manifestation, un projet pédagogique propose la rencontre de 10 classes sur le territoire local et des auteurs. Un premier travail d'échanges est mis en place à distance depuis janvier- février pour se conclure par la venue de des auteurs en classe le vendredi 6 mai après-midi.

En marge de ce projet pédagogique qui a déjà débuté, une proposition plus large sous la forme d'un concours de productions d'élèves est soumis aux classes de l'ensemble du département.

Vous trouverez ci-dessous le flyer qui donne toutes les informations sur ce concours.

- [Flyer Printemps d livre 2022](#)